

Projet présenté par le Conseil d'Etat

Date de dépôt : 30 octobre 2019

Projet de loi

accordant la bourgeoisie d'honneur à Monsieur Michael MØLLER, Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève de 2013 à 2019

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève,
vu l'article 30 de la loi sur la nationalité genevoise, du 13 mars 1992,
décrète ce qui suit :

Article unique

La bourgeoisie d'honneur est conférée à Monsieur Michael MØLLER, Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève de 2013 à 2019, en reconnaissance de son engagement exceptionnel, tant à titre officiel que personnel, au service de la Genève internationale et du rayonnement de Genève comme lieu de gouvernance mondiale, de dialogue et de paix, ainsi que de toutes ses actions qui ont permis de rapprocher la Genève internationale de la vie de la cité et du canton.

Certifié conforme

La chancelière d'Etat : Michèle RIGHETTI

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les Députés,

Selon l'article 30 de la loi sur la nationalité genevoise, du 13 mars 1992 (A 4 05), le Grand Conseil, sur proposition du Conseil d'Etat, peut décerner gratuitement la bourgeoisie d'honneur à un Confédéré ou à un étranger qui a rendu au canton ou à la Suisse des services importants ou qui s'est distingué par ses mérites.

Au cours des dernières décennies, la bourgeoisie d'honneur a été décernée à plusieurs personnalités ayant œuvré au sein de la Genève internationale. Tel fut le cas :

- en 1944, pour Monsieur Max Huber, Président du Comité international de la Croix-Rouge,
- en 1967, pour Monsieur Willem A. Visser't Hooft, ancien Secrétaire général du Conseil œcuménique des Eglises,
- en 1978, pour le Prince Sadruddin Aga Khan, ancien Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés,
- en 1982, pour Monsieur Henrik Beer, ancien Secrétaire général de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge,
- en 1989, pour Monsieur Halfdan Mahler, ancien Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé,
- en 1989, pour Monsieur Francis Blanchard, ancien Directeur général de l'Organisation internationale du Travail,
- en 1998, pour Monsieur Pekka Johannes Tarjanne, ancien Secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications,
- en 2002, pour Monsieur Kofi Annan, Secrétaire général des Nations Unies,
- en 2003, à titre posthume, pour Monsieur Sergio Vieira de Mello, ancien Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en Irak et Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et,
- en 2006, pour Monsieur Yoshio Utsumi, Secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications.

Nous soumettons à votre approbation un projet de loi décernant la bourgeoisie d'honneur à Monsieur Michael Møller, Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG) de novembre 2013 à juin 2019,

avec rang de Secrétaire général adjoint des Nations Unies. Pendant cette période, il a également rempli les fonctions de Secrétaire général de la Conférence du désarmement et de Représentant personnel du Secrétaire général des Nations Unies à la Conférence du désarmement.

Le Directeur général de l'ONUG est désigné par le Secrétaire général des Nations Unies et c'est à celui-ci qu'il répond. Est également à sa charge la gestion du Palais des Nations et des nombreux services de soutien au système des Nations Unies qui y sont offerts. Il représente par ailleurs le Secrétaire général dans diverses tâches de nature diplomatique.

Monsieur Møller est né le 9 novembre 1952 à Copenhague, au Danemark, dont il a la nationalité. Il a obtenu, en 1976, un bachelors en relations internationales de l'University of Sussex et, en 1978, un master en relations internationales de la John Hopkins University.

Monsieur Møller a entamé sa vie professionnelle au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, à Genève, en 1979. Il a occupé par la suite différents postes au sein de l'Organisation des Nations Unies à New York, en Iran, au Mexique, en Haïti, à Genève et à Chypre. Entre 1995 et 1997, il a travaillé à l'ONUG en tant que conseiller politique du Directeur général. A New York, il a notamment servi, entre 2005 et 2006, comme chef de cabinet adjoint du Secrétaire général des Nations Unies d'alors, Monsieur Kofi Annan. De 2006 à 2008, il a été Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies à Chypre, puis, entre 2008 et 2011, Directeur de la Fondation Kofi Annan, à Genève.

Persuadé que chaque être humain sur la planète est directement ou indirectement touché par les décisions et normes adoptées à Genève par les Etats et organisations qui y sont représentés, Monsieur Møller a toujours fait preuve d'un engagement assidu pour promouvoir la Genève internationale auprès de l'ensemble des organisations internationales, des missions permanentes, de la société civile, du secteur privé et des autorités hôte. Il a ainsi créé des liens de proximité forts entre le public et les organisations internationales.

Très engagé en faveur du multilatéralisme, Monsieur Møller est éminemment convaincu du rôle de Genève comme lieu de dialogue et de diplomatie multilatérale. Il sait que, dans un monde de plus en plus interdépendant, l'ONU est de plus en plus nécessaire, et voit comme atout majeur le positionnement de Genève et de la Suisse comme espaces neutres et ouverts à tous. Dans ce contexte, comme feu Monsieur Annan, avec lequel il a étroitement collaboré, il a cherché à avancer en faisant appel au pragmatisme et à l'innovation. En 2017, Monsieur Annan a d'ailleurs déclaré

à son sujet : « Au moment où le monde entier est en mutation, nos institutions ne peuvent pas rester statiques, et la réforme et la revitalisation des structures de gouvernance mondiale exigent le type de leadership créatif et original dont a fait preuve Michael Møller à l'Office des Nations Unies à Genève. Les innovations dont il a été le pionnier ont contribué à rapprocher les Nations Unies des peuples au nom desquels la Charte de l'Organisation a été signée. »

Durant son mandat à Genève, Monsieur Møller a ainsi su rassembler les compétences diverses et innover au sein de la Genève internationale autour des objectifs du développement durable. Son mot d'ordre constant a été de « briser les silos » entre les différentes institutions basées à Genève. Cette volonté s'est notamment concrétisée sous la forme du *SDG Lab*, initiative lancée en 2017 pour la mise en œuvre des objectifs du développement durable, auquel collaborent de nombreuses entités, y compris non-onusiennes. En parallèle, il a lancé le *Perception Change Project* qui a vocation à expliquer l'ONU et la Genève internationale en mettant l'accent sur son impact réel sur la vie des gens.

Monsieur Møller est aussi à l'origine du réseau *International Gender Champions*, développé en 2015 avec la Représentante permanente des Etats-Unis d'Amérique à Genève et l'ONG *Women@TheTable*, qui vise à promouvoir l'égalité entre femmes et hommes, ainsi que la participation des femmes.

Sous son impulsion également, l'ONUG a lancé un ambitieux programme de numérisation des archives de la Société des Nations intitulé « League of Nations in the Digital Age ». Monsieur Møller s'est aussi investi afin de mener à bien le dossier de la rénovation du bâtiment emblématique de la Genève internationale qu'est le Palais des Nations et en a supervisé la mise en œuvre, tant comme projet de rénovation architecturale et énergétique que comme symbole réunissant les Nations.

Monsieur Møller s'est enfin particulièrement attaché à rapprocher la Genève internationale de la Genève locale en multipliant les occasions de rencontres et d'échanges, faisant preuve d'une disponibilité exceptionnelle et en rappelant aux Genevois la valeur de Genève dans le monde et donc l'importance de poursuivre leur engagement en faveur de la Genève internationale. Les marques de reconnaissance qu'il a déjà reçues en sont le témoignage. En 2016, Monsieur Møller s'est ainsi vu octroyé la médaille « Genève reconnaissante » de la Ville de Genève. L'année suivante, le Prix de la Fondation pour Genève lui a été décerné. Cette proximité avec Genève est si forte qu'on déclarait à la fin de son mandat, sous forme de boutade, qu'il aura été le premier Genevois à la tête de l'ONUG.

Le Conseil d'Etat, considérant,

- l'engagement de Monsieur Michael Møller, depuis Genève, à la réalisation des buts de l'Organisation des Nations Unies et à la construction d'un monde plus sûr, plus juste et plus durable;
- la valorisation et la promotion de Genève et de la Suisse comme lieux de paix et de diplomatie multilatérale que Monsieur Møller s'est efforcé de mettre en œuvre;
- le rôle d'initiateur d'un nouvel élan dans la dynamique des collaborations entre les différents acteurs de la Genève internationale et celui en faveur de l'innovation que Monsieur Michael Møller a joués;
- les liens forts qu'a développés Monsieur Michael Møller avec les autorités fédérales, cantonales et communales;
- la contribution significative que Monsieur Michael Møller a apportée à la rénovation du Palais des Nations comme projet de rénovation patrimoniale et énergétique autant que comme symbole de la Genève internationale au cœur de la cité;
- l'apport de Monsieur Michael Møller à l'égalité des genres dans le domaine des relations internationales;
- l'attachement marqué et sincère de Monsieur Michael Møller pour Genève et les nombreux liens professionnels et personnels qu'il y a tissés;

est convaincu qu'il convient de faire usage de l'article 30 de la loi sur la nationalité genevoise et de décerner à Monsieur Michael Møller la bourgeoisie d'honneur.

Au bénéfice de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les Députés, de réserver un bon accueil au présent projet de loi.